

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## **Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux : 40 ans d'expertise pour bâtir l'avenir**

**Gaspé, le 25 septembre 2019** – Dans le cadre de leur 16<sup>e</sup> bilan annuel, les directrices et les directeurs de la protection de la jeunesse du Québec, aussi directeurs provinciaux (DPJ-DP), profitent de cette tribune pour souligner les quarante ans de la Loi sur la protection de la jeunesse en portant leur regard vers l'avenir.

Ces quarante dernières années ont été marquées par la conviction et la persévérance de milliers de personnes de divers horizons, par de riches et féconds partenariats sans cesse renouvelés et par une étroite complicité entre les chercheurs et les gens de terrain. De nombreuses et belles réussites ont ponctué ce parcours mais aussi, quelques tristes revers qui, chaque fois, ont entraîné un examen attentif de nos pratiques et une réflexion quant aux mesures d'amélioration possibles.

Malgré les pas de géant franchis au fil du temps et en dépit des milliers d'enfants qui ont pu profiter des bienfaits de la Loi sur la protection de la jeunesse, le nombre d'enfants qui ont fait l'objet d'un signalement et qui ont besoin de protection ne cesse d'augmenter. Cette situation préoccupe grandement les DPJ du Québec dont le défi pour l'avenir est d'infléchir cette tendance et d'offrir un monde meilleur à nos enfants.

Les tragiques événements du printemps 2019 nous rappellent qu'en dépit du travail acharné des milliers d'intervenants dédiés à la protection de tous les enfants du Québec, nous ne sommes pas à l'abri d'une telle situation. La protection des enfants est un travail d'équipe où la contribution de chacun est fondamentale. Quand une situation glisse entre les mailles du filet, ce sont tous ces acteurs qui doivent se questionner.

La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui s'amorce constitue pour les DPJ une réelle occasion de faire le point de façon constructive avec l'ensemble des acteurs de la société sur la question de la protection des enfants, de leur droit et de leur bien-être. Il s'agit également d'une occasion de réaffirmer le consensus social sur la protection de la jeunesse et de redéfinir les mandats qui sont confiés tant aux DPJ qu'à l'ensemble des acteurs œuvrant au mieux-être des enfants et des familles vulnérables.

### **Statistiques provinciales 2018-2019**

- 105 644 signalements traités au Québec. Il s'agit d'une hausse de 10 % par rapport à l'an dernier;
- 41 530 signalements retenus;
- 289 situations d'enfants signalés par jour, soit 26 situations de plus que l'an dernier chaque jour;
- 61,9 % des enfants dont la situation est prise en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs;
- 9 879 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une diminution de 6,5 % par rapport à l'an dernier.

### **Statistiques régionales 2018-2019**

- Dans la dernière année 2018-2019, le DPJ-DP du CISSS de la Gaspésie, qui est également responsable du territoire des Îles-de-la-Madeleine, a traité 1 577 signalements. Il s'agit d'une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année 2017-2018 (1 474 signalements traités);
- De ce nombre, 580 ont été retenus, ce qui représente une baisse de 9 % par rapport à l'année 2017-2018 (633 signalements retenus);
- 139 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la LSJPA, ce qui représente une diminution de 11 % par rapport à l'an dernier.

## DONNÉES PAR RÉSEAU LOCAL DE SERVICES (RLS)

### SIGNALEMENTS 2018-2019

*Cumulatif au 31-03-2019*

RLS	RETENUS	NON-RETENUS	TOTAL
Bonaventure	60	184	244
Avignon	86	129	215
Haute-Gaspésie	119	195	314
Côte-de-Gaspé	106	187	293
Rocher-Percé	94	176	270
Les Îles-de-la-Madeleine	33	72	105
Gesgapégiag	27	14	41
Listuguj	55	40	95
<b>Total :</b>	<b>580</b>	<b>997</b>	<b>1577</b>

### Signalements Retenus / non retenus par RLS



Signalements retenus par problématique

CISSS de la Gaspésie

Problématiques	2017-2018					2018-2019						
	Ans					Ans						
	0-5	6-12	13-15	16-17	Total	%	0-5	6-12	13-15	16-17	Total	%
Abandon	0	2	0	0	2	0,3%	1	2	1	1	5	0,9%
Abus physique	28	71	17	5	121	19,1%	33	60	8	4	105	18,1%
Risque sérieux d'abus physique	23	30	3	2	58	9,2%	10	12	0	1	23	4,0%
Abus sexuel	8	16	8	4	36	5,7%	3	15	9	6	33	5,7%
Risque sérieux d'abus sexuel	8	13	2	1	24	3,8%	0	1	0	1	2	0,3%
Mauvais traitements psychologiques	40	51	12	5	108	17,1%	43	60	12	4	119	20,5%
Négligence	55	64	20	3	142	22,4%	58	72	30	1	161	27,8%
Risque sérieux de négligence	40	24	4	2	70	11,1%	42	29	1	0	72	12,4%
Troubles de comportement sérieux	0	21	39	12	72	11,4%	1	13	32	14	60	10,3%
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>292</b>	<b>105</b>	<b>34</b>	<b>633</b>	<b>100,0%</b>	<b>191</b>	<b>264</b>	<b>93</b>	<b>32</b>	<b>580</b>	<b>100,0%</b>

Source : Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse

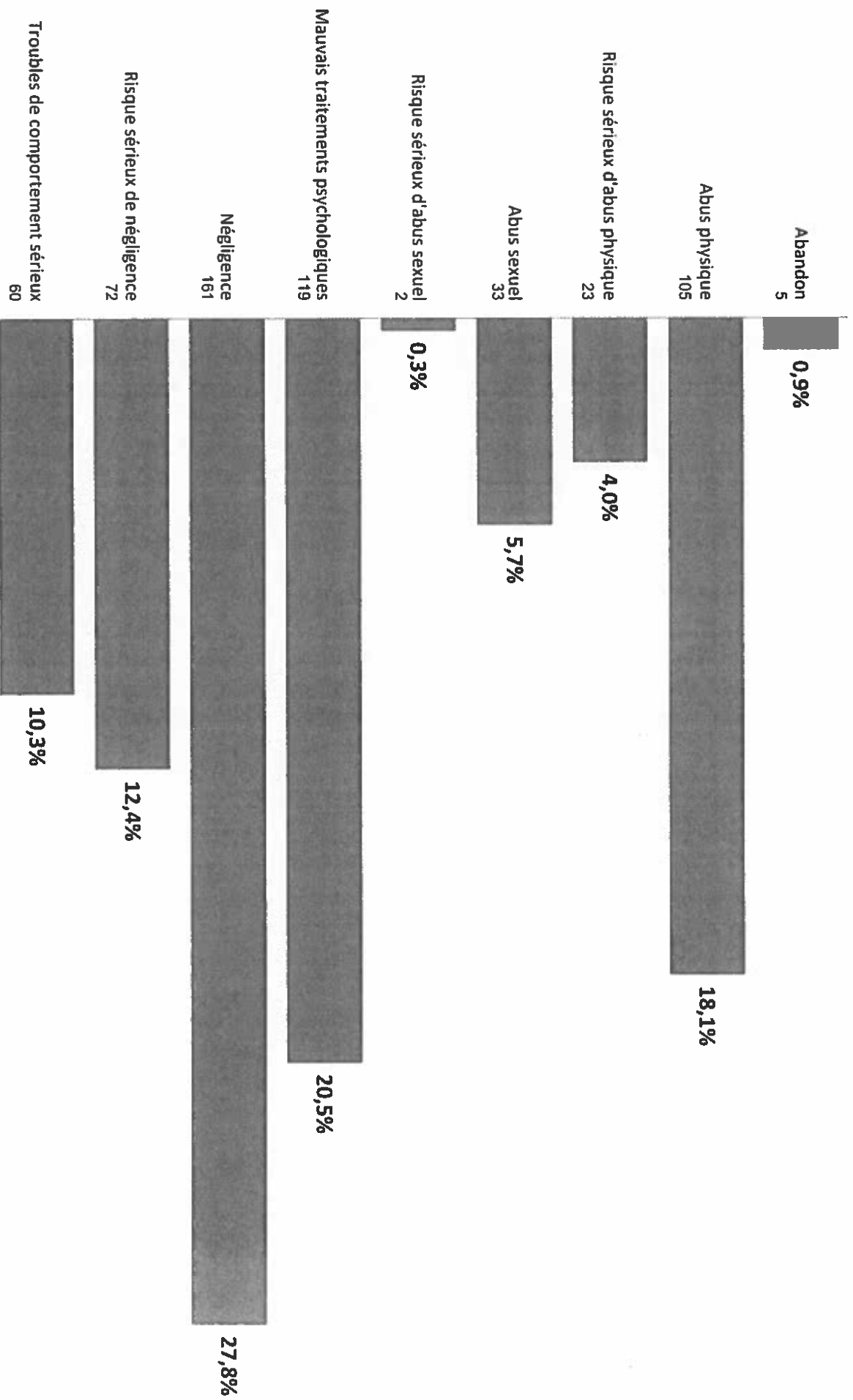
MSSS, 2019-07-31

LPJ\_Signalements retenus par problématique\_CISSS de la Gaspésie\_2018\_2019.xlsx

# LPJ - Signalements retenus par problématique

CISSS de la Gaspésie  
2018-2019

580 signalements retenus



Statistiques provinciales LSJPA

Nombre d'adolescents contrevenants ayant reçu des services

CISSS de la Gaspésie

	2017-2018				2018-2019							
	12-13	14-15	16-17	18 et +	Total	%	12-13	14-15	16-17	18 et +	Total	%
	<i>Ans</i>											
Filles	1	4	15	8	28	18%	0	8	6	7	21	15%
Garçons	8	33	35	51	127	82%	2	31	33	52	118	85%
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>50</b>	<b>59</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>59</b>	<b>139</b>	<b>100%</b>

Source : Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse

MSSS, 2019-07-31

LSJPA\_Nb ado contrevenants DP\_CISSS de la Gaspésie\_2019\_2018.xls